



Maison d'Enfants d'Avenches

Rapport annuel 2020

En 2020 la Mea se dotait d'une nouvelle charte

CHARTRE DE LA MAISON D'ENFANTS D'AVENCHES

La Maison d'Enfants d'Avenches (MEA) est une association de droit privé qui s'inscrit, en particulier, dans la politique socio-éducative de l'Etat de Vaud. Elle s'appuie sur les lois en vigueur et développe des prestations financées par la Direction Générale de l'Enfance et de la Jeunesse (DGEJ), lesquelles sont définies dans le concept institutionnel.

Sa mission est l'accueil d'enfants et d'adolescents âgés de 6 à 18 ans en internat ou externat. L'intervention éducative vise l'acquisition d'une autonomie suffisante pour quitter l'institution au profit d'un projet adapté. La MEA chemine avec les familles en fonction de leurs besoins vers l'atteinte d'objectifs réalistes.

La MEA se caractérise par un fonctionnement basé sur **l'approche éducative de la réalité** qui valorise la **participation** et la **responsabilité progressive** de chacun.

Sa situation géographique, éloignée des zones urbaines, offre de nombreux avantages.

L'adaptabilité, la **créativité**, la **persévérance** et la **réactivité** font l'esprit de la MEA.

Précieuse et unique, chaque personne tend vers **l'authenticité**.

La prise d'initiative est encouragée et aide à affirmer **l'engagement** de chacun.

La bienveillance et **l'entraide** guident les actions au quotidien.

La responsabilisation de chacun est attendue pour mener à bien la mission.

Ces **valeurs** sont reconnues comme les références communes dans les interactions avec les enfants, leurs familles et les différents intervenants.

Maison d'Enfants d'Avenches 2020 :

26 places en internat et 20 places en externat (Matas et ASEJ)

Le Comité

Président :	Jean-Christophe Delafontaine
Vice-président :	Edmond Pradervand
Trésorière :	Natacha Aeby
Secrétaire :	David Moullet
Membres :	Sandrine Gafner Tatjana Balzani Gérard Chiorazzo

Le personnel au 1^{er} septembre 2020

Administration :

Direction :	Dragutin Filipec
Responsable administrative :	Caroline Ochs

Secteur éducatif :

INTERNAT

Responsable éducative : Sabine Hofmann
Mélissa Barbey, Laetitia Donoso, Julian Rawlings, Fiona Gamba, Salomé Waeber, Yannick Jotterand, Julien Martinez, Nadia Wolf, Céline Ramuz-Cochet, Diego Millan, Nicolas Blanc, Géraldine Brülhart, Marine Boudvin Marina Samardzija, Salomé Barth, Tabea Ebnetter, Melissa Torres, Marko Filipec, Jolan Forestal
Stagiaires 2020: Rachel Baudois, Linda Häuptli, Paola Smodlaka, Manon Bauwens,
Veilleuses : Magda Brot, Laurence Weber, Angela Pelovski

EXTERNAT

MATAS (1 EPT): Marina Samardzija, Céline Dubey

Stagiaires 2020: Ulmann Léa, Manon Guillod

Mandat Matas: Alexandra Chavaillat (voltige)

ASEJ (1 EPT): Aurélie Nicolet et Céline Dubey

Personnel d'intendance et technique :

Iryna Dousse, Jacqueline Nicaty-Conod, Didier Fritz, Branko Pelovski

Supervision (mandat) : Maryline Authier

Au cours de l'année 2020, les personnes suivantes ont quitté l'institution : Claudia Schnewly, Stephan Anicic, Yves Borgeaud, Pauline Perret. Nous les remercions pour le travail fourni et leur souhaitons beaucoup de succès, tant dans le domaine professionnel que privé.

Le regard du vice-président

C'est en 2005 que j'ai eu le privilège d'entrer au sein du comité directeur de la MEA pour y succéder à mon regretté confrère le Docteur Jean Doleyres, ancien président, qui a consacré de très nombreuses années aux bons soins des enfants de la MEA sur lesquels il a veillé, avec un engagement sans faille, comme un père.



«Sacré» challenge que j'ai volontiers souhaité relever, non seulement parce que soutenir une telle entreprise est une nécessité évidente et qu'y apporter une touche médicale de généraliste, rompu à la médecine scolaire fait sens, comme disent les anglosaxons !

J'ai découvert un monde merveilleux dédié au développement harmonieux et au bien-être d'enfants qui méritent sans conteste un foyer, un cadre qui leur permette de trouver, retrouver confiance en eux et un nouvel élan pour aborder l'avenir.

Voilà désormais plus de quinze années que mon enthousiasme pour l'action de tous les collaborateurs de notre institution ne faiblit en rien, tant je reste impressionné par la continuelle volonté de tous de faire le mieux possible pour chacun de nos petits pensionnaires.

Pour les petits comme pour les grands, désormais aussi, le jour comme la nuit, pendant les week-ends et les vacances, en période de crise, Covid ou autre, avec ou sans assez de moyens, la motivation de l'équipe est totale.

Je les admire tous, de notre directeur au concierge, toute l'équipe de l'intendance (lingère, ménagère, aide de cuisine, cuisinier(e), jardinier), la responsable administrative, la responsable éducative, les éducateurs, stagiaires et diplômés, les superviseurs, mes collègues du comité, qui tous donnent de leur temps et de leur énergie pour s'entraider à l'accomplissement de notre tâche. Que chacun trouve ici l'assurance de ma reconnaissance

Mes remerciements vont aussi aux membres de l'association, à nos donateurs, à la direction des écoles d'Avenches, à la municipalité, à la DGEJ, à l'OFJ, à tous les acteurs autour de la MEA.

Pour les enfants comme pour le personnel (et pour la société), la complexité des problèmes et leur constante évolution font que rien n'est simple mais le but reste juste, perfectible et enthousiasmant.

La richesse sur le plan humain, la vraie valeur de la maison, vérifiée au quotidien nourrissent notre motivation et méritent votre soutien.

Il me paraît important de relever qu'à notre époque, dans cette période où notre société pense de plus en plus individualisme et fonctionne de moins en moins citoyennement, que notre équipe de la MEA œuvre avec civisme et vise une attitude éducative particulièrement valorisante :

Et je sais qu'elle veut continuer à l'avenir dans le même esprit, je m'en réjouis.

Edmond Pradervand
Vice-président



Rapport du directeur



« *L'éducation ne change pas le monde, elle change les gens qui eux vont changer le monde* » disait Paulo Freire, pédagogue brésilien. J'imagine quelquefois que les enfants confiés à la Mea changeront le monde. Pour que ce changement se produise nous sommes invités à éduquer ces enfants.

Durant l'année 2020, une quarantaine d'enfants ont été confiés à la Mea, que ce soit dans l'internat ou l'externat (Matas et ASEJ). Induire les changements par l'éducation se fait par l'uniformité. L'enfant apprend par tous les acteurs la même chose, il imite son entourage et répète ce qu'il voit. Imiter, c'est faire comme l'autre, c'est tenter de reproduire ce que l'on voit. Nous sommes des modèles d'identification et l'enfant imite l'ensemble de nos comportements, de nos paroles, de nos modes de communication.

Pour un enfant accueilli, le modèle d'imitation est sa propre famille mais aussi l'éducateur. C'est pourquoi la collaboration avec la famille est primordiale et le partenariat développé avec les parents pour la construction harmonieuse de l'enfant est essentiel. Nous donnons de l'importance et accordons le temps pour que la confiance du partenariat s'installe. Conscients que si la famille ne nous donne pas de crédit, l'enfant sera dans le doute.

A contrario, le désordre s'installe quand l'enfant n'entend pas la même chose. Quand il doit faire le choix entre ce que pense l'éducateur, ce que dit le directeur, ce que ses parents vivent mais aussi ce que pense l'internaute de Corée. La communication est devenue confuse et ne rend pas service au bénéficiaire.

A ce jour, les questions de libre choix sont devenues omniprésentes. A une autre époque, les parents orientaient vivement. Actuellement, l'enfant doit choisir une profession, faire le choix avec qui il veut vivre (ses parents ou sa mère ou son père ou y compris les conjoints de ceux-ci). Même, pour exagérer un peu, il peut choisir d'être un garçon ou une fille.

Nous les adultes, pensons-nous vraiment que les enfants auraient fait le choix de s'octroyer un choix là où c'est un non-choix ? Respecter les choix c'est une chose mais éduquer que nous pouvons toujours avoir le choix est dangereux et en réalité ce n'est pas un choix, enfin, d'un point de vue d'une autre génération.

D. Filipec, directeur

Mot de l'ASEJ

Dès la rentrée scolaire 2019 déjà, la nécessité d'accueillir deux enfants en accueil socio-éducatif de jour (ASEJ) se concrétise. Ils sont d'abord intégrés sur les groupes de vie de la MEA pour finalement avoir un endroit à eux dans le bâtiment du MATAS au mois de mars 2020.

Cette transition permet de mettre en place plus précisément l'organisation de la prestation ASEJ avec trois éducatrices se partageant la semaine. Dès la rentrée scolaire 2020, le projet autour de la prestation s'affine. Deux éducatrices encadrent alors les enfants, qui sont au nombre de quatre.

Commence alors la formidable aventure de toute nouvelle entreprise ! Presque une année a passé où nous essayons de donner corps à cette nouvelle prestation. Déjà 6 enfants et leur famille ont pu en bénéficier ou en bénéficier encore.

Présentation :

La mission de l'ASEJ Avenches correspond à celle de l'ensemble des ASEJ du canton de Vaud : « Contribuer, par des prestations socio-éducatives de jour, au processus évolutif, personnel, familial et social d'enfants et d'adolescents en difficultés ».

Vaste programme...et pourtant ! La richesse de la prestation réside dans la posture de l'éducateur ASEJ qui se situe entre l'enfant et sa famille. En effet, grâce à l'accompagnement de l'enfant au quotidien et la rencontre avec ses parents, il va remettre du lien là où celui-ci s'est cassé, ou construit de biais, ou demande à être consolidé...Et ainsi tenter d'éviter un placement en foyer.

Nous accompagnons les enfants tous les jours de la semaine et nous leur offrons un soutien dans tous les domaines selon leurs besoins. Là encore, l'éducateur a une position de médiateur et de facilitateur. Que ce soit envers ses professeurs, ses pairs, ses thérapeutes ou sa famille. Le temps d'échange et de parole est alors très important dans le travail avec l'enfant.

L'ASEJ est également un lieu où l'enfant peut venir jouer, souffler, se reposer ou découvrir de nouvelles facettes de la vie hors de son cadre familial.

Le temps d'échange et de parole est également primordial avec la famille, qui a elle aussi besoin d'écoute et de compréhension. Souvent, le fait de faire circuler la parole aide déjà la famille à

reprendre le lien avec son enfant. Un travail plus en profondeur sur les compétences familiales et les besoins de chacun peut alors être entrepris. L'échange avec les parents se fait au minimum deux fois par mois, mais d'autres mesures comme de l'intervention en milieu familial, des journées d'accompagnement à la parentalité, ou de l'accompagnement pour des thématiques ciblées sont proposées. (Par exemple, comment accompagner son enfant dans la gestion de ses devoirs, ou quelle posture adopter en tant que parent face à l'omniprésence des écrans...).

La diversité des situations nous amène à devoir nous adapter à chaque fois aux besoins des familles, ce qui contribue à faire la richesse de l'intervention et nous fait garder une ouverture d'esprit indispensable dans l'accompagnement des familles en difficulté.

Aurélie Nicolet
Educatrice ASEJ



Un mot du Matas « Entr'Actes »

(Modules d'Activités Temporaires et Alternatives à la Scolarité)

Le MATAS d'Avenches accueille des enfants scolarisés dans la Broye vaudoise et ses environs de la 1P à la 8P. Il offre la possibilité à des enfants rencontrant des difficultés dans leur scolarité de vivre une parenthèse dans leur parcours scolaire. Le Matas leur permet de vivre une expérience au sein d'un plus petit groupe et de manière très encadrée. La prise en charge des enfants se compose de temps de travail scolaire et éducatif.

Pour accompagner les enfants, nous avons besoin de collaborer avec les différents intervenants gravitant autour de ceux-ci afin de pouvoir œuvrer ensemble au retour de l'élève dans sa classe d'origine dans les meilleures conditions possibles. Pour ce faire, nous devons nous détacher de l'image négative que les enfants donnent d'eux-mêmes. Voir au-delà de leurs difficultés, afin de découvrir leurs compétences et qualités car souvent ils sont sujets à une faible estime de soi, un manque de confiance, un grand besoin d'attention et de valorisation.

Le Matas d'Avenches est sous la direction conjointe de M. Filipec, directeur de la Maison d'Enfants d'Avenches et M. Vidmer, directeur des établissements primaires et secondaires d'Avenches. L'équipe est composée d'une enseignante spécialisée, Nathalie Barbosa, d'une enseignante spécialisée en formation, Laure Mischler ainsi que de deux éducatrices, Marina Samardzija et Céline Dubey. Une stagiaire complète l'équipe ; Léa et Manon se sont succédées à ce poste durant l'année 2020.

Les enfants sont accueillis le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Chacun débute sa prise en charge par trois jours par semaine au Matas et le reste du temps au sein de sa classe. Le mercredi est consacré au colloque de l'équipe et aux bilans des enfants. L'accompagnement du Matas est limitée à une durée allant de 3 à 6 mois.

Au cours de l'année 2020, dix-neuf enfants ont bénéficié d'une prise en charge Matas. Cette année, troublée par la situation sanitaire, nous a obligé à fermer nos portes durant plusieurs semaines. Pendant cette période, une éducatrice et une enseignante spécialisée du Matas ont pu apporter leur soutien à l'accompagnement scolaire des enfants de la MEA.

Céline Dubey
éducatrice Matas

Une adolescente raconte

Je me présente, je m'appelle Line. Je suis actuellement en mode studio. Vous devez vous poser cette question « Qu'est-ce que le mode studio ? » Je vais y répondre ci-dessous.

J'ai actuellement, 17 ans. Ce qui signifie, que la prochaine étape dans ma vie est la majorité. De ce fait, jusqu'à mes 18 ans je prépare mon indépendance. Heureusement, pas toute seule, car accompagnée des éducatrices. Au cours des 4 dernières années dans le groupe de progression, j'ai pu me familiariser avec l'autonomie. C'est-à-dire: savoir faire mes lessives, le ménage, les courses, la cuisine et le plus important, ma comptabilité. Désormais, je vis partiellement seule. Mon studio se situe dans la villa attenante au groupe Lavilado, ce qui a pour incidence que je passe chaque jour après les cours saluer les éducatrices, et que je peux régulièrement échanger avec elles ou demander de l'aide si cela est nécessaire.

Pour un suivi régulier de mon évolution, mon éducatrice de référence mange avec moi une fois par mois. Concernant la comptabilité, j'apprends à gérer un certain budget par mois.

Avec ce dernier, je paie mes vêtements, mes courses et tout ce dont j'ai besoin. De plus, j'économise tous les mois une certaine somme afin de payer mon abonnement de train de l'année prochaine.

Pour finaliser cette présentation, je pense que cette expérience est bénéfique à ma future vie d'adulte. En effet, vivre seule tout en ayant un soutien au quotidien m'acclimate à mon avenir.



Comptes 2020

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

ACTIFS	31.12.2020	31.12.2019
	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>
<u>Actif circulant</u>		
<u>Trésorerie</u>		
Banques	1'149'887.59	914'127.75
<u>Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services</u>		
Créances	58'283.04	94'336.37
Autres créances	13'698.65	9'872.40
	<hr/> 71'981.69	<hr/> 104'238.77
<u>Actif de régularisation</u>		
Charges payées d'avance	6'282.50	8'574.40
Total actif circulant	<hr/> 1'228'151.78	<hr/> 1'026'940.92
<u>Actif immobilisé</u>		
<u>Immobilisations corporelles</u>		
Immeuble « Av. Jomini 9, Avenches »	766'935.30	779'089.30
Villa « Av. Jomini 5, Avenches »	898'785.65	898'785.65
Transformation villa « Av. Jomini 5, Avenches »	316'245.55	316'245.55
Chalet « Les Mouchettes, Salavaux »	10'000.00	10'000.00
Mobilier, matériel	1.00	1.00
Machines et outillage	11'041.35	12'332.35
Véhicules	7'601.00	9'501.00
Matériel informatique	3'105.36	3'881.70
	<hr/> 2'013'715.21	<hr/> 2'029'836.55
Total actif immobilisé	<hr/> 2'013'715.21	<hr/> 2'029'836.55
TOTAL DE L'ACTIF	<hr/> 3'241'866.99	<hr/> 3'056'777.47

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

PASSIF	31.12.2020	31.12.2019
	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>
<u>Capitaux étrangers à court terme</u>		
Dettes résultant de l'achat de biens et prestations de services	135'643.02	78'491.55
Comptes individuels des pensionnaires	40'917.31	72'048.73
Régularisation des comptes individuels	18'964.27	19'553.27
	59'881.58	91'602.00
<u>Passifs de régularisation</u>		
Passifs transitoires	5'000.00	7'107.40
<u>Capitaux étrangers à long terme</u>		
<u>Dettes à long terme</u>		
Etat de Vaud	292'400.00	292'400.00
Banques, hypothèques (exploitation principale)	230'850.00	233'280.00
Banques, hypothèques (exploitation annexe)	974'878.00	984'602.00
	1'498'128.00	1'510'282.00
Total capitaux étrangers	1'698'652.60	1'687'482.95
<u>Capitaux propres</u>		
Capital	500'000.00	500'000.00
Réserves libres - Association	165'889.45	144'034.45
	665'889.45	644'034.45
<u>Réserves affectés</u>		
Réserve « Pensionnaires »	263'605.28	250'495.27
Réserve « Couverture déficit »	100'386.87	100'386.87
Réserve « Immobilisation villa, Jomini 5"	200'000.00	200'000.00
Réserve « Edmond Pradervand »	6'566.16	6'566.16
Réserve « Véhicule MATAS »	4'000.00	0.00
Réserve «Entraide familiale, aide parents»	5'000.00	5'000.00
	579'558.31	562'448.31
<u>Fonds de résultats</u>		
Fond de régularisation des résultats SPJ	32'472.82	19'229.44
Excédent de produits des exerc. précéd.	77'529.06	65'404.31
Excédent de produit de l'exerc. en cours	187'764.75	78'178.01
	297'766.63	162'811.76
Total réserves et fonds affectés	877'324.94	725'260.07
TOTAL DU PASSIF	3'241'866.99	3'056'777.47

COMPTE DE RESULTAT "MEA"

	<u>Exercice 2020</u>	<u>Exercice 2019</u>
<u>Produits d'exploitation</u>		
Avances subventions des cantons	2'240'493.50	1'968'594.95
Contributions des répondants	151'733.00	151'066.00
Produits exceptionnels	940.55	2'214.90
Revenus des locations	32'400.00	32'400.00
Revenus de la cafétéria	7'790.00	9'660.00
Repas du personnel	2'457.00	2'483.00
Subventions OFJ	332'516.00	306'671.00
Autres contributions	12'042.55	87'809.96
Dons et legs à but spécifique	19'110.00	37'921.60
Affectation des dons et legs à but spécifique	-19'110.00	-37'621.60
Total des produits d'exploitation	2'780'372.60	2'560'899.81
<u>Charges de personnel</u>		
Salaires	-1'834'112.10	-1'692'175.13
Charges sociales	-439'209.55	-392'137.20
Autres frais du personnel	-31'695.03	-30'034.97
Honoraires et personnel temporaire	-13'992.50	-17'365.55
	-2'319'009.18	-2'131'712.85
<u>Autres charges d'exploitation</u>		
Besoins médicaux	-1'651.30	-1'040.40
Alimentation	-99'629.60	-97'039.75
Ménage	-8'727.45	-5'156.40
Entretien et réparations	-47'810.89	-53'828.55
Loyers (Mouchettes)	-262.65	-262.65
Intérêts et frais bancaires	-493.28	-555.69
Intérêts hypothécaires	-12'920.46	-13'000.00
Amortissements de l'immeuble	-16'121.34	-93'486.40
Eau, et énergie	-45'284.10	-49'572.20
Ecole, formation et loisirs	-13'765.82	-23'620.98
Frais de bureau et d'administration	-17'805.20	-18'554.40
Autres charges d'exploitation	-32'826.70	-27'384.50
Charge exceptionnelles	-5'923.65	-1'345.00
	-303'222.44	-384'846.92
Total des charges d'exploitation	-2'622'231.62	-2'516'559.77
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	158'140.98	44'340.04

COMPTE DE RESULTAT "MATAS" 2020

	<u>Exercice 2020</u>	<u>Exercice 2019</u>
<u>Produits d'exploitation</u>		
Avance subventions des cantons	169'691.09	173'328.00
Contribution des répondants	3'549.00	4'746.00
Autres contributions	8'190.00	6'885.00
Total des produits d'exploitation	181'430.09	184'959.00
<u>Charges d'exploitation</u>		
Salaires	-94'461.25	-91'977.55
Charges sociales	-21'570.55	-20'052.25
Autres frais du personnel	-1'214.68	-1'944.08
Honoraires et personnel temporaire	-10'130.00	-10'020.00
	-127'376.48	-123'993.88
<u>Autres charges d'exploitation</u>		
Alimentation	-8'230.70	-10'014.55
Ménage	58.45	0.00
Entretien et réparations	-5'543.09	-9'433.05
Eau, électricité et chauffage	0.00	0.00
Ecole et formation, loisirs	-3'126.75	-807.40
Frais de bureau et d'administration	-2'913.25	-3'145.20
Autres charges d'exploitation	-2'546.60	-2'606.95
Charges exceptionnels	-2'011.00	-1'120.00
	-24'429.84	-27'127.15
Total des charges d'exploitation	-151'806.32	-151'121.03
RESULTAT D'EXPLOITATION	29'623.77	33'837.97

COMPTE DE RESULTAT HORS EXPLOITATION
Exercice 2020

	<i>Exercice 2020</i>	<i>Exercice 2019</i>
<u>Produits étrangers aux exploitations</u>		
Produit des loyers	20'000.00	16'000.00
Total produits étrangers aux exploitations	20'000.00	16'000.00
<u>Charges étrangères aux exploitations</u>		
Autre charges	-145.00	-184.70
Total des charges hors exploitation	-145.00	-184.70
<u>RESULTAT HORS EXPLOITATION</u>	19'855.00	15'815.30

ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2019

Activité de l'association

L'association de la Maison d'enfants d'Avenches, dont le siège est à Avenches, a été fondée en 1957. Le but de l'association est d'accueillir des enfants des deux sexes qui doivent être placés, aux fins de leur assurer une éducation appropriée, dans une atmosphère familiale.

Moyenne annuelle des emplois à plein temps

La moyenne annuelle des emplois à plein temps n'est pas supérieure à 50.

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation utilisés dans les présents comptes annuels sont conformes aux exigences du droit comptable suisse.

Actifs engagés en garantie des dettes

Cédule hypothécaire de CHF 200'000.- au porteur, grevant les immeubles n° 768 de Avenches.

Cédule hypothécaire de CHF 92'400.- au porteur, grevant les immeubles n° 768 de Avenches.

Cédule hypothécaire de CHF 750'000.- au porteur, grevant les immeubles n° 768 de Avenches.

Cédule hypothécaire de CHF 500'000.- au porteur, grevant les immeubles n°768 de Avenches"

Cédule hypothécaire de CHF '150'000.- au porteur, grevant les immeubles n° 768 de Avenches.

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale des membres de l'Association de « La Maison d'enfants d'Avenches » à Avenches

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes de résultat et annexe) de l'association « La Maison d'enfants d'Avenches » pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Etoy, le 19 mars 2021

Remerciement

A vous, donateurs, membres qui contribuez à enrichir la vie de nos pensionnaires, qui leur permettent de vivre de beaux moments de souffle, de joie et d'espoir, que chacun entre vous soit assuré de notre sincère gratitude.

